Envoyé en préfecture le 30/04/2026
Reçu en préfecture le 30/04/2026
Publié le
ID : 035-213501398-20260427-0727042026-DE

oDÉPARTEMENT D'ILLE ET VILAINE

Date de convocation : 16/03/2026
Date d'affichage : 25/03/2026
Nombre de Conseillers : en exercice : 29
Présents : 25
Votants : 28

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
de la COMMUNE de LAILLÉ

*Séance **du 27 avril 2026***

L'an **deux mil vingt-six,** le **vingt-sept du mois d'avril** à vingt **heures**, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, à la mairie, sous la présidence de **Mme Françoise LOUAPRE, Maire.**

Présents : Mme Françoise LOUAPRE . M. MOSSET . Mme BUSIGNIES . M. MORANGE . Mme BARILLOT . M. GILLOT . Mme GLEMAU . M. JORE . Mmes GUSTAVE . PELOIS . Ms CHARTIE . GUYOMARCH . Mme ESTIVAL . Ms D'HERVÉ . LATOUCHE . Mme GAUTHIER . Mmes CAPLAN . GACHOT . M. JEANMOUGIN . Mme GÉRARD . Ms GAULIN-CRESPEL . PERRINE . Mme SAHEL . M. ICAZE . Mme JAAFAR. .

Absents excusés : M. DEMELIN .

Absents excusés ayant donné pouvoir : Mme DUCOUDRÉ à Mme BUSIGNIES
M. SOUFFLET à Mme PELOIS
M. ROSSÉ à Mme JAAFAR

M. GUYOMARCH a été nommé secrétaire.

****

N° 07

OBJET : <u>Désignation de représentants – Fiscalité directe locale – Commission communale des impôts directs (CCID)</u>

L'article 1650 du code général des impôts (CGI) prévoit la création d'une commission communale des impôts directs (CCID) dans chaque commune.

A l'issue des élections municipales, cette commission doit être renouvelée intégralement.

La durée du mandat des membres de la commission est la même que celle du mandat du conseil municipal, soit 6 ans.

Envoyé en préfecture le 30/04/2026
Reçu en préfecture le 30/04/2026
Publié le
ID : 035-213501398-20260427-0727042026-DE

Cette commission tient une place centrale dans la fiscalité directe locale : elle a notamment pour rôle majeur de donner chaque année son avis sur les modifications d'évaluation ou nouvelles évaluations des locaux d'habitation recensées par l'administration fiscale. Depuis la mise en œuvre au 1er janvier 2017 de la révision des valeurs locatives des locaux professionnels, elle participe par ailleurs à la détermination des nouveaux paramètres départementaux d'évaluation (secteurs, tarifs ou coefficients de localisation).

Dans les communes de plus de 2 000 habitants, la CCID est composée de 9 membres :
- le maire ou un adjoint délégué, président(e),
- 8 commissaires titulaires et 8 commissaires suppléants,

Les commissaires doivent (3ème alinéa du 1 de l'article 1650 du code général des impôts) :
- être de nationalité française ou ressortissant d'un Etat membre de l'Union européenne,
- avoir au moins 18 ans,
- jouir de leurs droits civiques,
- être inscrits sur l'un des rôles d'impôts directs locaux dans la commune (taxe foncière, taxe d'habitation ou cotisation foncière des entreprises),
- être familiarisés avec les circonstances locales et posséder des connaissances suffisantes pour l'exécution des travaux de la commission.

Les 8 commissaires, et leurs suppléants en nombre égal, sont désignés par le directeur régional/départemental des finances publiques dans un délai de 2 mois à compter de l'installation de l'organe délibérant de la commune. Elle est réalisée à partir d'une liste de contribuables, en nombre double, proposée par délibération du conseil municipal.

La liste de propositions établie par délibération doit donc comporter 32 noms, 16 noms pour les commissaires titulaires et 16 noms pour les commissaires suppléants.

A l'unanimité après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :
- de présenter la liste suivante :

Titulaires	Suppléants
Patrick LE MESLE	Guy APPERE
Olivier LATOUCHE	Odette GANDEBOEUF
Eric LALOUX	Marie-Laure RANCHY
Matthieu MORANGE	Erwan DUGOR
Stéven RICORDEL	Nathalie VAUDELEAU
Réjeane FARCE	Manuela CRESPEL
Joël PEGEAULT	Matthieu CHARPENTIER
Irène DESCANNEVELLE	Nolwenn de LAPOINTE
Loraline GAUTHIER	Jean-Pierre DELALANDE
Gil SOUFFLET	Jean, Sébastien ICAZE
Georges COLLIN	Dolorès KERAMBRUN
Chahrazzed SAHEL	Fabienne JAN
Julie DUCOUDRE	Patricia HOUSSAIS
Carla DE LEO	Bernard BREGER
Henri LE GOAS	Léa GOTTSMANN
Patrick BERHAULT	Marylène GIFFON

Envoyé en préfecture le 30/04/2026
Reçu en préfecture le 30/04/2026
Publié le
ID : 035-213501398-20260427-0727042026-DE

Copie certifiée conforme au registre des délibérations.

La Maire. *Le secrétaire de séance.*

Acte rendu exécutoire après envoi en Préfecture et publication ou notification du 30/04/2026

La Maire. *Le secrétaire de séance.*

Envoyé en préfecture le 30/04/2026
Reçu en préfecture le 30/04/2026
Publié le
ID : 035-213501398-20260427-0727042026-DE